

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2021

Présent : MARRON Jacques, CHARMASSON Guy qui a procuration de BONNETAIN Pascal, SCHROEDER Gilles, ADRIAENS Vincent, PIANETTI-COUTAZ Nathalie, BERNARD Gérard, LASCOMBE Danielle, FLANDIN Guy, REBOLLO Gaëlle.

Absent : BONNETAIN Pascal qui a donné procuration à CHARMASSON Guy

Secrétaire de séance : BERNARD Gérard

Travaux d'adduction d'eau potable à Virac : Travaux terminés, environ 20000€ à la charge de la commune.

Reprise concession dans le cimetière : Délibération pour finaliser la reprise de 3 concessions.

Schéma Général d'assainissement : Le Maire rappelle que sans ce schéma, la commune ne pourra plus prétendre à une subvention de l'Agence de l'eau pour les travaux d'assainissement.

Coût du schéma pour diagnostic de l'existant : 34620€ HT

A prévoir : les quartiers de : la fontette, route de Chabriac, la Condamine, route du Mas de Serret, impasse des Chênes.

Modification du budget communal pour le remplacement des 2 caméras qui ont été abîmées par l'orage, avec reprise de l'indemnité de l'assurance.

Contrat groupe assurance statutaire : validation du choix du prestataire et acceptation de signer la convention.

Révisions des tarifs communaux :

- Location de la salle des fêtes aux habitants du village
  - La soirée L'été : 100€
  - La soirée L'hiver : 130€
  - Le week-end été : 180€, Week-end l'hiver : 230€
  - Cautions : 400€
  
- Location de la salle des fêtes aux personnes venant d'autres communes
  - La soirée l'été : 150€    la soirée l'hiver : 200€
  - Le week-end l'été : 250€        le week-end l'hiver : 300€
  
- Association communale ayant leur siège social sur la commune : Gratuit
  
- Concession de cimetière perpétuelle : 120€ le m<sup>2</sup>
- Columbarium perpétuel : 650€
- Dispersion : 30€
- Dépotoir : Gratuit
- Ossuaire : 100€ par personne à perpétuité

Abonnement Assainissement : 135€

Taxe au m<sup>3</sup> : 1.10€ le m<sup>3</sup>

- Taxe de raccordement : Taxe de raccordement sans pompe de relevage : 2500€
- Taxe de raccordement avec pompe de relevage à la charge du pétitionnaire : 1250€

Temps de travail dans la fonction publique : Obligation de faire 1607€ pour 35H par semaine.

Modification du BP Assainissement : modification pour 0.01€.

Créances douteuses : lettres de relances ont été faites

RIFSEEP : Mise à jour des enveloppes actuelles et révision tous les 4 ans.

Questions diverses :

Estimation des bâtiments di vieux porche

Abri bus a été installé sur le point de retournement des bus scolaires

Travaux cave

Les appels d'offres sont finissent le 26 novembre 2021

Réunion le 13.12 à 9H30 pour consultations des offres

Le secrétaire

Gérard BERNARD

Le Maire

Jacques MARRON

